

Aperçu des organismes de quarantaine en Valais et des mesures de prévention et de lutte entreprises depuis 2001

Secteur	Organisme	Plantes touchées	Apparition en Valais	Répartition	Principales mesures entreprises	Dépenses pour lutte directe 2001-2012	Situation 2013	Coûts 2013
Arboriculture	<b>Pou de San José</b>	Fruitiers à pépins, rosacées ornementales	ancienne		P_Traitements en pépinière L_Traitements à l'huile minérale	> 500'000 Fr.- par an jusqu'en 2001	N'est plus un ravageur de quarantaine depuis 2002	
Arboriculture	<b>Feu bactérien</b>	Fruitiers à pépins, rosacées ornementales et forestières	2002 à Torgon et Vollèges	Foyers isolés jusqu'en 2011	P_élimination de cotoneasters P_interdictions de plantations (2011) P_bloquage d'abeilles (dès 2003) L_éliminations des parcelles ou des foyers	62'000 Fr.-	Nombreux foyers sur arbres fruitiers dans la plaine entre Sion et Sierre et sur plantes ornementales sur le coteau. Au total 13'045 arbres éliminés	287'000 Fr.-
Arboriculture	<b>Sharka</b>	Fruits à noyaux	Réapparue en 2004	Foyers sur prunier, rare sur abricotier	L_éliminations parcelles et foyers	78'000 Fr.-	3 foyers sur abricotier et trois sur prunier, pour un total de 52 arbres à éliminer début 2014	
Arboriculture	<b>Xanthomonas arboricola pv pruni (XAP)</b>	Fruits à noyaux	2002	Localisé au coude du Rhône	P_applications supplémentaires de cuivre L_Elimination parcelles ou arbres atteints	116'000 Fr.-	Foyers dans 3 parcelles à Martigny, Saxon, Saillon pour un total de 217 abricotiers éliminés	11'850 Fr.-
Arboriculture	<b>Enroulement chlorotique de l'abricotier</b>	Fruits à noyaux	dès 1960	Diffus dans le Valais central	P_mesures prophylactiques L_élimination précoce des arbres malades	288'500 Fr.-	Valais déclaré zone contaminée dès 2013, 3000 abricotiers éliminés	74'700 Fr.-
Arboriculture	<b>Monilinia fructicola</b>	Fruits à noyaux	2009	Eparpillée entre Saxon et Vernayaz	P_Test mesures d'hygiène L_Directive pour l' élimination de fruits L_Traitements obligatoires si présente	2'000 Fr.-	Faible pression Dès 2015 ne sera plus un organisme de quarantaine	
Viticulture	<b>Flavescence dorée</b>	Vigne	non	Présence du vecteur dès 2006 en aval de St. Maurice	P_Piégeages de la cicadelle vecteur P_Passeport ZPA4 obligatoire L_Traitements localisés contre le vecteur L_Traitement à l'eau chaude des barbus L_Traitement des pépinières	8'000 Fr.-	Premières captures du vecteur dans le Valais central. Traitement des pépinières dès 2014	
Culture maraîchère	<b>Nématodes à galles</b>	Tomates, salades	2002	Foyers localisés dans quelques tunnels	P_Mesures d'hygiène L_Lavage machines L_Traitements du sol	18'000 Fr.-	Pas d'échantillonnages	
Culture maraîchère	<b>Flétrissement bactérien des tomates</b>	Tomates, salades	?	Rare	L_Elimination des plants malades L_pas de lutte obligatoire		r.a.s	
Culture maraîchère	<b>Virus: TYLC</b>	Tomates	?	Un cas en Valais	L_Destruction des plantes malades		r.a.s	
Grandes cultures	<b>Diabrotica virgifera</b>	Maïs	non	Absent	P_Piégeages saisonniers		Pas de pièges en 2013	
Grandes cultures	<b>Nématode dorée</b>	Pommes de terre	?	Diffuse	P_Echantillonnages par sondage L_Destruction de semenceaux	Frais de destruction assumés par la confédération	Pas d'échantillonnages en 2013	
Grandes cultures	<b>Ambroisie</b>	Champs, jardins, décombres	2002	Peu de foyers	P_Eliminée dans graines pour oiseaux L_Arrachage des plantes		Deux foyers détruits Pas d'allergies signalées	
Forêt	<b>Cynipide du châtaignier</b>	Châtaignier	2010	Diffus	P_Zones de sécurité avec restrictions P_Annonce obligatoire des foyers		Extension dans le Valais central et le Haut Valais	SFP